

## COMMUNIQUE DE PRESSE



### [AGREMENT]

## Renouvellement de l'agrément AUTOVISION PL

Montreuil, décembre 2025 – Le réseau AUTOVISION PL, dédié exclusivement au contrôle technique des véhicules lourds, vient d'obtenir le renouvellement de son agrément pour une période de 10 ans, jusqu'en décembre 2035. Cette reconnaissance par les autorités publiques démontre la qualité technique du réseau AUTOVISION PL et son maillage territorial. C'est la marque de sa constante évolution depuis 2005, date du premier agrément du réseau.

Seuls deux réseaux de contrôle technique Poids Lourds sont agréés en France. AUTOVISION PL obtient, pour la deuxième fois, le renouvellement de son agrément.



« L'agrément du Ministère et l'accréditation du COFRAC, reconduis depuis la création du réseau AUTOVISION PL en 2005, traduisent la reconnaissance de notre présence sur le terrain, au plus près des professionnels.

Ils sont aussi la reconnaissance de la compétence et de la qualité du travail fourni par les contrôleurs, les auditeurs et superviseurs du Réseau ainsi que la fiabilité et la robustesse de notre système qualité.

Ce sont plus de 280 personnels dont l'expertise est mise quotidiennement aux services de tous nos clients transporteurs en France métropolitaine et dans le monde ultra-marin », **Bernard Bourrier, PDG des réseaux AUTOVISION VL, PL et MOTOVISION.**

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Agrément par le Ministère

L'agrément du réseau, accordé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, s'appuie sur des critères techniques et la densité du maillage territorial. Le réseau AUTOVISION PL est présent dans quasiment toutes les régions avec 74 centres de contrôle.

## Bilan d'activité 2025

Les 74 centres de contrôle AUTOVISION PL ont réalisé environ 205 000 contrôles techniques périodiques dont plus de 16 000 contre-visites, soit un taux de 11,6% (*source UTAC-OTC*).

Sur le total de contrôles techniques PL réalisés en France en 2025, au Top 3 des défaillances :

- les équipements de freinage (4,12%),
- les feux, dispositifs réfléchissants et équipement électrique (3,64%),
- les contrôles supplémentaires, comme les accès ou le dispositif éthylotest (3,42%).

### VÉHICULES CONCERNÉS

Poids total en charge > 3,5 t  
Transport en commun de personnes > 3,5 t  
Transport de matières dangereuses  
Toutes motorisations. Mêmes points de contrôle que le diesel + vérifications spécifiques.

## Accréditation technique du COFRAC

L'agrément du réseau est conditionné par l'accréditation de la norme ISO 17020, délivrée par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation). Pour évaluer le système qualité des centres et la conformité de son application par les contrôleurs techniques, le COFRAC a réalisé, durant la décennie d'agrément, environ une vingtaine d'audits de renouvellement, de surveillance ou complémentaires.

En sus, et pour garantir un standard de qualité homogène et continue, les auditeurs et superviseurs internes réalisent annuellement plusieurs audits et visites de surveillance dans chaque installation.

[Salle de presse](#)

[Photothèque](#)

## A propos d'AUTOVISION

AUTOVISION a été créé en 1991, alors que le contrôle technique entre en vigueur en France, le 1er janvier 1992. Le réseau s'est depuis implanté principalement en Grèce au fur et à mesure de l'expansion du contrôle technique. L'ensemble des activités, détenu par le groupe SAKAR, regroupe l'exploitation, le développement, la gestion et l'animation de centres affiliés VL et PL ([AUTOVISION](#)) ; la formation ([Autodidact](#)) ; le contrôle qualité ; la mise en place de systèmes informatiques (KAROIL). Dans le contrôle technique VL et PL, SAKAR est le seul groupe français dédié à 100% à son cœur de métier. Il apporte aux affiliés AUTOVISION une offre globale exclusive : matériels, documents administratifs, maintenance, veille réglementaire, animation commerciale. Avec 1 065 centres et près de 4 millions de contrôles en moyenne par an, il est le 2e réseau en France en nombre de centres et de contrôles. [www.autovision.fr](http://www.autovision.fr)

### Service Presse CommLC

Marie-Laure Le Gallo, 06 86 44 28 48, [mlegallo@commLc.com](mailto:mlegallo@commLc.com)

Catherine Lebée, 07 52 13 77, [clebee@commLc.com](mailto:clebee@commLc.com)

01 34 50 22 36 | [www.commLc.com](http://www.commLc.com) | 87 bis boulevard Clemenceau, 95240 Cormeilles en Parisis